

Mise en ligne : 15 août 2021.
Dernière modification : 3 février 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

COLONIALE AUTOMOBILE, Dakar

Ariste POTTON, fondateur
président des Éts Vincent Goux
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Vincent_Goux-Dakar.pdf

Coloniale Automobile
(*La Journée industrielle*, 16 janvier 1932)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme ayant pour objet le commerce, le garage et la réparation de véhicules automobiles.

Le siège social est établi à Dakar (Afrique occidentale française), route de Bel-Air.

Le capital est fixé à 500.000 fr., en actions de 100 fr., toutes souscrites en numéraire. Il a été créé, en outre, 300 parts bénéficiaires attribuées à concurrence de 200 à la Banque de l'Afrique Occidentale, à Paris, 39, rue La-Bruyère, et de 100 aux Comptoirs Coloniaux, à Lyon, 10, quai de Retz.

Le premier conseil d'administration se compose de MM. Ariste Pottton, à Lyon, rue de Bonnel ; Paul-Pierre Camoin, à Marseille, 17, la Canebière ; et de la Société lyonnaise séricicole, à Lyon, 10, quai de Retz.

COLONIALE AUTOMOBILE

Société anonyme
au capital de 18.225.000 francs
Siège social a Dakar
(92, avenue Gambetta)
(*Paris-Dakar*, 27 novembre 1948)

Par délibération en date du 10 juin 1948, le conseil d'administration de la COLONIALE AUTOMOBILE a décidé de créer une agence à CONAKRY, 5^e avenue.

Deux extraits de ladite délibération ont été déposés le 24-11-1948 au greffe au Tribunal de Commerce de Dakar.

Le conseil d'administration.
